

...Pour les travaux rue de Fay

Les habitants concernés ont été invités début mars à une réunion sur place, organisée par la Mairie et les services de Le Mans Métropole ; les priorités exprimées lors de cette concertation sont :

Pour la rue de Fay :

- La diminution de la vitesse des véhicules
- La sécurisation de la circulation des piétons et des cyclistes, de l'église jusqu'au cimetière et depuis le lotissement de la Colomberie vers le centre du bourg
- L'aménagement des bas-côtés tout en conservant un gabarit suffisant de la voie et si possible, créer des stationnements
- La conservation de la haie bocagère

Pour le lotissement de la Colomberie :

- Réorganiser la cour des Cigognes pour y créer un espace central convivial et augmenter la capacité de stationnement
- Remettre en état les revêtements dégradés, les zones de plantation, les cheminements piétonniers
- Améliorer les carrefours internes et les jonctions avec les autres quartiers (Chêne Vert et Jardin du Plessis)

Les services de Le Mans Métropole et les élus étudient différentes propositions qui seront présentées au cours d'une réunion publique à l'automne prochain.



Rappel

Quoi de plus désagréable que de devoir marcher les yeux rivés au sol pour éviter les déjections canines !

Par égard pour les agents chargés de l'entretien des espaces verts mais aussi pour tous les usagers des espaces publics, il est demandé à chaque propriétaire de chien de veiller à ramasser les déjections canines.

Nous comptons donc sur votre civisme pour être plus vigilants et respectueux lors des sorties de vos fidèles compagnons pour que le « vivre ensemble » puisse perdurer.

NUISANCES SONORES :

Pour le bien-être de tous : évitons le soir et le dimanche les travaux de bricolage et de jardinage à l'aide d'équipements susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur niveau sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, pompes, ... et rappelons que le bruit constitue un trouble de voisinage (punissable par la loi) s'il répond à un des trois critères que sont la durée, la répétition, le niveau sonore, de **jour comme de nuit.**



Planning des événements

PATCHWORK

Le 12 novembre journée de l'amitié avec France patchwork salle de tranqué. Il faut adhérer à

COUNTRY

- Cours country tous les mardis ouvert à tous
- Bal country le dimanche 23 octobre et le 18 décembre à la salle de la gare à Coulans/ Gée

FAMILLES RURALES

- Centre de loisirs du 11 au 29 juillet école Jules Ferry
- Reprise des activités Familles Rurales à partir du 7 septembre
- Soirée familles découvertes jeux de société avec Me Ménard-Durand le 23 septembre à 20h salle communale

UFC Trangé/Chaufour

- Bric à brac dimanche 3 juillet 2022, stade de foot de Chaufour Notre Dame dès 6h
- Portes ouvertes école de foot samedi 3 septembre 2022, de 10h à 12h. Stade de foot de Trangé

Flash info édité par : la Mairie
Direction de publication : Patrice LÉBOUCHER
Responsable de la publication : Nicolas MOREAU
Réalisation : commission communication



FLASH INFO

JUILLET 2022

Les kermesses enfin de retour !

Ecole Sainte-Jeanne-d'Arc

Quel plaisir de se retrouver enfin dans la joie et la bonne humeur pour fêter la fin de l'année scolaire ! Les enfants nous ont régalé de leur traditionnel spectacle qui conclut le projet pédagogique de l'année. Ils ont ensuite pu s'amuser dans les différents stands et savourer de bons gâteaux préparés par les parents.

Nous avons profité de ce moment festif pour remercier Aurélie Castronovo qui à la rentrée prochaine rejoindra une autre école pour assurer la direction. Merci à elle pour ces années passées au sein de notre école. Nous lui souhaitons une excellente continuation !



Ecole Jules Ferry

Du soleil, des rires, des jeux et de la bonne humeur, tous les ingrédients présents lors de la kermesse pour qu'elle soit réussie !

Après l'excellent repas concocté par Julien LAMY, les enfants ont proposé leur spectacle. La joie se lisait sur le visage des enfants. Une farandole de couleurs, des musiques rythmées et des parents ravis ont conclu cette journée.

DANS CE NUMÉRO :

Kermesses	1
Budget 2022	1
Départ de 3 agents	2
Marché restaurant	2
La garderie	2
Bibliothèque	2
Concertations	3/4
Rappel	4
Associations	4

Compte administratif 2021

La reprise de l'activité suite à la pandémie s'est mise en place progressivement au cours de l'année 2021.

Les dépenses de fonctionnement ont progressé de 14,77 % en 2021.

Les charges à caractère général comprennent les fluides (eau, électricité, carburant, personnel...), les services extérieurs (entretien, assurances, prestataires...) ainsi que la participation au SIVOM.

Les recettes de fonctionnement ont également progressé de 7,76 % en 2021.

Les produits comprennent les redevances et services péri-scolaires, les loyers et les concessions du cimetière et dotations impôts et taxes.

Le résultat de fonctionnement au 31/12/2021 s'élève à 170 525 €.

Le résultat cumulé comprenant le résultat de l'année et les résultats antérieurs s'élève à 862 284 €.

Ce résultat cumulé va permettre d'autofinancer une partie des investissements futurs : Maison d'assistantes maternelles, salle communale et aire de loisirs.



Départ de 3 agents de la commune



Photo : de Gauche à Droite
Annick PERRICHET (élue)
Stéphanie TARNAUD (élue)
Nicolas MOREAU (élu)
Patrice LÉBOUCHER (Maire)
Pascale CROCHARD
Jean-Luc SIMON (élu)
Nelly BOUILLON
Michaël DEME
Marie-Laure TREBERT (élue)
René ORY (élu)

Ce 25 avril, les élus entouraient trois agents à l'occasion de leur départ :

- Nelly Bouillon, après plusieurs années d'accompagnement des enfants et de service au restaurant scolaire, avait fait valoir ses droits à la retraite en avril 2021 mais le contexte sanitaire ne permettait pas de se réunir
- Pascale Crochard a effectué de nombreuses missions depuis 2003, lors des recensements ainsi qu'au restaurant scolaire et à l'école Jules Ferry qu'elle quitte en tant qu'ATSEM
- Mickaël Demé avait été embauché au service technique en 2008 et va poursuivre sa carrière dans une autre commune

Elus et membres du personnel ont remercié ces trois collaborateurs pour les services rendus à la commune et leur ont souhaité de réussir leurs projets, évolution professionnelle pour Mickaël, longue et heureuse retraite pour Nelly et Pascale.

Bibliothèque

De nombreux calidofourniens fréquentent déjà la structure, mais la commune de Chaufour a souhaité marquer son attachement à la culture en donnant un avis favorable le 14/04/2022 en faveur d'une participation au fonctionnement de la bibliothèque de Trangé.

Des bénévoles sont recherchés



18 Rue de la Mairie, 72650 Trangé



HORAIRES :

- Mardi de 16h30 à 18h30
 - Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
 - Samedi de 10h30 à 12h15
- Y compris les vacances scolaires.

FLASH INFO

Marché restaurant scolaire

Depuis début 2017, la production des repas est assurée sur place par un prestataire. Le contrat étant à renouveler pour la prochaine rentrée scolaire, un appel d'offres a été lancé. La société Restauval a été retenue pour un contrat d'un an renouvelable 2 fois. Par ailleurs, une nouvelle cheffe de cuisine est en fonction depuis quelques semaines.

COVID : la Garderie s'adapte

Pour répondre au mieux aux exigences du protocole de l'éducation nationale visant à ne pas brasser les effectifs, la municipalité avait mis en place une garderie séparée. Chaque enfant allait dans sa classe directement. Cette opération a été rendue possible grâce à l'implication du personnel communal qui s'est relayé pour assurer la présence d'un adulte dans chaque salle de classe.



Concertation au sein de la commune... ...Pour la future aire de loisirs

ÉTAT DES LIEUX

- La présence actuelle d'une aire de jeux pour enfants jusqu'à 7 ans,
- Les multiples demandes d'assistantes maternelles et de l'association Familles Rurales d'agrandir cet espace. De plus, les jeunes de la commune nous ont interpellés sur le manque d'espace dédié à leur tranche d'âge.

Concertation

ENJEUX DU GROUPE DE TRAVAIL

Objectif du travail avec le CAUE (Cabinet d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement):

- Adéquation avec les besoins de chaque tranche d'âge
- Respecter la proximité de la forêt
- Intégrer les besoins des administrés
- Minimiser les nuisances sonores
- Aboutir à un « vivre ensemble » de façon agréable, objectif primordial en post-crise covid



PROPOSITIONS (LORS DE LA RÉUNION PUBLIQUE)

2 zones

- Urbaine (skate parc en béton : plus durable, moins de nuisance car matériau lourd)
- Naturelle (avec un alignement d'arbres, chemin réservé à la promenade, zone ombragée)

Avec le CAUE

En accord avec les habitants présents, nous sommes partis sur le troisième scénario proposé, à savoir:

- Agrandir le chemin actuel pour en faire un chemin principal et permettant le tour complet du site (espace estimé à environ 1 hectare et demi)
- Intégrer le skate parc comme étant la pièce principale du projet, permettant une bonne accessibilité pour un meilleur usage
- Mettre en valeur la visibilité sur le bois
- Créations de chemins annexes
- Améliorer l'entrée du site
- Prévision d'agrès en bois pour parcours de la santé, mais aussi en structure métallique pour le fitness
- Discussion sur une tyrolienne, mur ou bloc d'escalade, boîte à livres, le mobilier ponctuant l'espace...



RETOUR DES HABITANTS (LORS DE LA RÉUNION PUBLIQUE)

- La préoccupation essentielle étant l'inquiétude des riverains proches quant à l'affluence et leurs tranquillités, avec la notion de nuisance sonore, qui est pour notre part, un objectif essentiel à respecter.
- La demande de sécurisation de la Rue des Bois, avec accès unique des piétons & personnes à mobilités réduites.
- Cyclomoteurs interdits.
- Le besoin de maintenir l'accessibilité / stationnement via le City Stade
- Le respect d'un écran végétal entre riverains et l'aire de loisirs.

Concertation

LA SUITE

Les grandes orientations ayant été fixées, il reste maintenant à choisir le Maître d'œuvre qui aidera à la mise en place du cahier des charges. Un avant projet sera alors établi et une nouvelle réunion publique aura lieu.